

■ **Axiome Saràl, à Pully**, CH-550-1050806-2, toute activité dans le domaine du conseil et de la formation favorisant le développement de projets personnels ou d'entreprises, notamment dans le domaine de la santé et sécurité au travail (FOSC du 20.06.2007, p. 18/3983682). Statuts modifiés le 10 août 2009. Nouveau but: la société a pour but toute activité dans le domaine du conseil et de la formation favorisant le développement de projets personnels ou d'entreprises, notamment dans les domaines des ressources humaines, du management et de la santé du travail (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration des gérants du 10 août 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Bory-Gobet est élue présidente des gérants et continue à signer individuellement.

Registre journalier no 15773 du 23.09.2009 / CH-550.1050.806-2 / 05268160